



## POLITIQUE DE FRAIS DE TRANSPORT

Date de la dernière modification : 2026-06-01

Les frais de transport sont toujours calculés à partir du montant de l'achat avant les taxes. Cette politique est valide pour les expéditions faites par notre transporteur pour le service routier régulier. Les frais s'appliquent en tout temps à l'exception des situations suivantes :

	<b>Montant de la commande par adresse de livraison</b>
<b>Montréal - métropolitain (QC)</b>	<b>250\$ et +</b>
<b>Ailleurs au Québec</b>	<b>650\$ et +</b>
<b>Ailleurs en Ontario</b>	<b>1000\$ et +</b>
<b>Régions éloignées*</b>	<b>À vos frais</b>
<b>Reste du Canada</b>	
<b>Régions non desservies par Purolator</b>	
<b>États-Unis / International</b>	

**\*Exemple de régions éloignées :**

**Au Québec :** Iles de la Madeleine, Chibougamau, Chisasibi, Havre St-Pierre, etc.

**En Ontario :** Elk Lake, Thunder Bay, etc.

Pour plus de précision concernant le partage géographique, veuillez nous consulter.

### Éléments à la charge du client si applicable :

- 1 Les frais de douane et de courtage sont toujours à la charge du client.
- 2 Les frais de livraison express
- 3 L'environnement dans lequel les manchons thermo-rétractables (shrink sleeves) sont entreposés ou transportés doit être contrôlé. Si un transport réfrigéré est nécessaire compte tenu de la température extérieure, le montant supplémentaire à payer pour le transport réfrigéré sera à la charge du client. (surplus client = facture avec réfrigération - facture standard)
- 4 Le transport pour les commandes nécessitant une pose d'étiquettes sur un formulaire qui n'a pas été fabriqué par notre société sera à la charge du client

Nous vous offrons toujours l'opportunité d'utiliser votre transporteur, à vos frais.

Les frais de livraison sont applicables sur chacune de vos commandes et par adresse de livraison.

Nous nous réservons le droit de réviser cette politique sans préavis.

Espérant le tout à votre entière satisfaction.

Nicholas Naranjo, Contrôleur financier